

OIRE O PAEA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Eaitei - Ra'atira - Paeoniate

POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÎLE DE TAHITI

COMMUNE DE PAEA
SECTEUR CENTRAL

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

EMPRISES RÉSERVÉES ET PÉRIMÈTRES DE PRÉEMPTION

Octobre 2023
Échelle : 1/5000
Plan N° 19 du PCP RH
Révisé N° 7/9

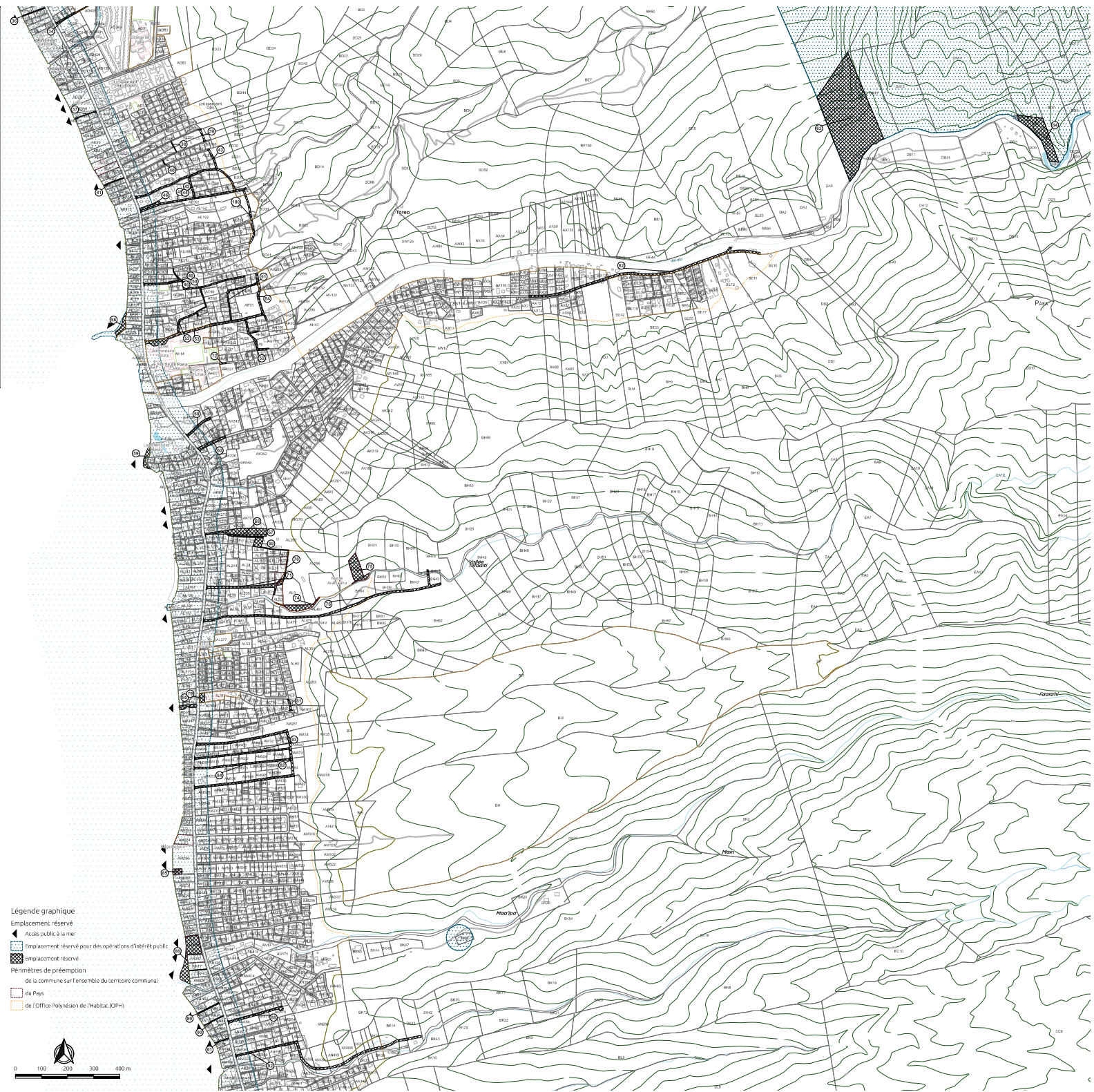
Carte de situation

0 10 20 km

Maître d'ouvrage : Commune de Paea / Cité o Paea
Bureau et topographe : DCA - Cellule Etudes et Conception d'aménagement
Fonds cartographiques : Cellule cadastre-topographique de la DAV, les contributeurs et OpenStreetMap.
Atlas au garde : données non contrôlées en cas d'absence géographique et de cote de référence particulière d'Atlas cartographique pour servir de référence possible (les coordonnées sont des approximations corrigées d'altimétrie (GCP)).

PGA révisé
Approuvé en CM du 16 janvier 2020 publié au JORF N°12 N0 du 18 janvier 2020

BP 10397 - 98711 Paea - tel : (689) 40 54050 fax : (689) 40 53263 courriel:cpa@cpa.pf
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 7h00 - 11h30 et 13h30-16h00 (sauf le 13h00)



ID	Description	Largeur	Longueur	Superficie	Bénéficiaire
18	Accès à la mer	Emprise variable	138m	1132m²	Commune
19	Chem. piétonnier	3m	52m	271m²	Commune
21	Jardin public			141m²	Commune
28	Bureau de l'asson	3m	40m	120m²	Commune
39	Bureau de l'asson	6m	50m	300m²	Commune
40	Bureau de l'asson	3m	26m	61m²	Commune
41	Bureau de l'asson	Emprise art.elle	84m	218m²	Commune
42	Bureau de l'asson	6m	46m	277m²	Commune
43	Bureau de l'asson	6m	64m	384m²	Commune
44	Bureau de l'asson	6m	82m	492m²	Commune
45	Bureau de l'asson	6m	41m	246m²	Commune
46	Espace public			668m²	Commune
48	Bureau de l'asson	3m	34m	102m²	Commune
49	Bureau de l'asson	Emprise 2m et 3m	42m	270m²	Commune
50	Bureau de l'asson	3m	117m	351m²	Commune
51	Bureau de l'asson	Emprise art.elle	233m	1045m²	Commune
52	Bureau de l'asson	Emprise art.elle	119m	468m²	Commune
53	Bureau de l'asson	3m	474m	1422m²	Commune
54	Bureau de l'asson	3m	169m	510m²	Commune
55	Bureau de l'asson	6m	161m	966m²	Commune
56	Espace public			1232m²	Commune
58	Bureau de l'asson	3m	121m	363m²	Commune
59	Espace public			1088m²	Commune
60	Bureau de l'asson de l'asson	12m	124m	1488m²	Pays
62	Bureau de l'asson de l'asson	6m	474m	2844m²	Pays
63	Bureau de l'asson de l'asson			6048m²	Commune
64	Bureau de l'asson			1048m²	Commune
67	Bureau de l'asson	6m	236m	1416m²	Commune
68	Commune			4762m²	Commune
69	Commune			1156m²	Commune
70	Bureau de l'asson	3m	683m	2049m²	Commune
71	Bureau de l'asson	3m	281m	843m²	Pays
72	Bureau de l'asson	3m	38m	114m²	Commune
74	Bureau de l'asson			2212m²	Pays
75	Bureau de l'asson			710m²	Pays
76	Bureau de l'asson	6m	340m	2040m²	Pays
79	Bureau de l'asson			1528m²	Commune
80	Bureau de l'asson			681m²	Commune
81	Bureau de l'asson	6m	43m	258m²	Commune
82	Bureau de l'asson	6m	972m	5832m²	Commune
83	Bureau de l'asson	6m	363m	2178m²	Commune
84	Bureau de l'asson	6m	369m	2214m²	Commune
85	Bureau de l'asson			606m²	Pays
86	Bureau de l'asson			643m²	Pays
88	Bureau de l'asson			1888m²	Commune
89	Bureau de l'asson	Emprise art.elle	92m	328m²	Commune
90	Bureau de l'asson	1,5m et 2,5m	83m	267m²	Commune
91	Bureau de l'asson	6m et 4m	37m	164m²	Commune
92	Bureau de l'asson	6m et 6m	88m	604m²	Commune
100	Bureau de l'asson	6m	213m	1278m²	Commune

Légende graphique

- Emplacement : réservé
- ▲ Accès public à la mer
- Emplacement réservé pour des opérations d'intérêt public
- Emplacement réservé
- PÉRIMÈTRES DE PRÉEMPTION
- de la commune sur l'ensemble du territoire communal
- du Pays
- de l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH)

0 100 200 300 400 m